

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

20 MAI 2026

## LES PRIORITÉS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE \*

Audition de M. de Béthune, Représentant de la Commission européenne en Belgique

## RAPPORT

présenté au nom de la Commission chargée de questions européennes

par

M. Lefèbvre

# SOMMAIRE

I. Résumé.....	3
II. Procédure .....	3
III. Audition .....	3
IV. Rapport.....	4

Pour compléter son information, le lecteur peut consulter le compte rendu intégral qui fait foi quant au contenu des interventions ainsi que les enregistrements audiovisuels de la réunion qui sont découpés en podcasts. Ils sont consultables via les liens suivants :

- réunion du 10 avril 2025 : <https://parlwal.be/49coC1X> ;
- réunion du 20 mai 2026 : <https://parlwal.be/4eCDMR2>.

Mesdames,

Messieurs,

Votre Commission chargée de questions européennes a procédé à l'audition de M. de Béthune, Représentant de la Commission européenne en Belgique, sur les priorités de la Commission européenne.

## I. RÉSUMÉ

M. de Béthune, Représentant de la Commission européenne en Belgique, a présenté les grandes priorités du programme de travail 2025 de la Commission européenne, dans un contexte marqué par les bouleversements géopolitiques, les enjeux de compétitivité et les défis liés à la sécurité, à la transition climatique et à la résilience économique.

Il est notamment revenu sur les orientations politiques de la nouvelle Commission présidée par Mme von der Leyen, articulées autour du renforcement de la compétitivité européenne, de l'innovation, de l'autonomie stratégique et de la simplification administrative pour les entreprises et les citoyens. Il a également évoqué le Pacte pour une industrie propre, les investissements dans les technologies numériques et l'intelligence artificielle, ainsi que les initiatives européennes destinées à soutenir l'industrie de la défense et les technologies à double usage.

M. de Béthune a également insisté sur les enjeux de sécurité et de préparation aux crises, qu'elles soient sanitaires, climatiques ou géopolitiques, en rappelant les initiatives européennes en matière de résilience, de protection des infrastructures critiques et de coordination des réponses aux crises. Il a par ailleurs abordé les priorités liées à l'agriculture, à la transition énergétique, à la gestion de l'eau et à la cohésion sociale, notamment à travers la simplification de la Politique agricole commune, la lutte contre les inégalités et le développement des compétences.

Enfin, le représentant de la Commission en Belgique a souligné l'importance des travaux préparatoires au futur cadre financier pluriannuel de l'Union européenne et encouragé les autorités régionales à participer pleinement aux consultations européennes afin de faire valoir les spécificités et priorités wallonnes dans les politiques futures de l'Union.

## II. PROCÉDURE

En date du 27 mars 2025, la Conférence des présidents a décidé que la Commission chargée de questions européennes procéderait à l'audition de M. de Béthune, Représentant de la Commission européenne en Belgique, sur les priorités de la Commission européenne.

Le 10 avril 2025, la Commission a procédé à l'audition de M. de Béthune.

Ont participé aux travaux : MM. Bastin, Blondel, Mme Bluge (Art. 47.3), MM. Borsus (Président), Lefèvre (Rapporteur), Soupart (Art. 47.3), Mme Warzée-Caverenne.

Ont assisté aux travaux : Mme Tellier, M. Hazée.

## III. AUDITION

Le 10 avril 2025, la Commission chargée de questions européennes s'est réunie afin de procéder à l'audition de M. de Béthune, Représentant de la Commission européenne en Belgique, sur les priorités de la Commission européenne.

En application de la décision du Bureau du 13 juillet 2017, le rapport d'audition établi par une commission ou un comité renvoie vers le contenu du ou des comptes rendus intégraux de l'audition ou des auditions concernées.

Le compte rendu de cette audition est consultable  
via le lien suivant : <https://parlwal.be/4uRJ9kM>.

## IV. RAPPORT

À l'unanimité des membres, il est décidé de faire confiance au président et au rapporteur pour l'élaboration du rapport.

Le Rapporteur,  
B. LEFÈBVRE

Le Président,  
W. BORSUS